

LE GROUPE FAIRE LA VILLE

Réflexion sur la gestion de l'avenir de la Ville de Saguenay

Yves Bergeron Architecte

Jean-Yves Bouchard Urbaniste

Daniel Poitras Architecte et Urbaniste

19 janvier 2024

Si nous le voulons,
nous avons tout ce qu'il faut pour faire de notre ville un lieu de vie extraordinaire.

Table des matières

1-Le groupe-Faire la Ville	3
2-L'idéation de la ville	3
3-Qu'est-ce que la ville de Saguenay?	4
4-La Santé de Saguenay	5
5-La vision du groupe.....	6
6-Comment répondre à ces enjeux.....	7
7-La stratégie de mise en œuvre.	9
8-Les perspectives.....	10
9- Conclusion.....	11

1-Le groupe-Faire la Ville

Faire la ville (FLV) est un collectif formé d'architectes et d'urbanistes dont la réflexion s'intéresse à la ville de Saguenay

Formé depuis plus de cinq ans, le collectif a tenu un certain nombre de rencontres, de réflexions, a parcouru divers documents portant sur la gestion et la planification de Saguenay, dont son schéma d'aménagement et de développement, a rencontré divers acteurs du milieu qui l'ont instruit de leurs perspectives et de plus s'est intéressé à l'actualité concernant la vie municipale. Il s'est aussi imprégné d'expériences positives observées ailleurs au Québec.

Ce qui réunit les participants, c'est le désir d'aider notre ville à relever les défis auxquels elle est confrontée, leur intérêt à contribuer à son évolution et à son développement, et aussi, partager leur vision avec leurs concitoyens. C'est à ces derniers que s'adresse le collectif.

FAIRE LA VILLE constate que depuis la fusion intervenue en février 2002, soit depuis plus de 20 ans, la ville de Saguenay ne s'est pas construite globalement comme une entité intégrée. L'absence d'un centre-ville bien identifié et faisant l'objet d'interventions en conséquence, une politique résidentielle sans critères suffisants imposés en ce qui a trait à la qualité de vie, des centres d'activité (anciens centres-villes) souvent désuets et la localisation de certains équipements de fonction « grande ville » (dispersion) en sont quelques manifestations. Le quartier au cœur de la vie citoyenne devrait aussi se situer au centre de la planification et de la gestion municipale.

Le plan d'urbanisme en cours de révision constitue une occasion de positionner LA VILLE DE SAGUENAY au centre de la planification, d'en assurer un plus grand rayonnement, d'exercer certains choix, de se doter d'une vision globale de ce qui fait la ville de Saguenay. En bref, il faudrait en finir avec la nostalgie des anciennes villes et plutôt penser la ville globalement.

FLV propose ici une réflexion sur la ville et des interventions aptes à réaliser la ville de Saguenay dans une perspective d'ensemble, de citoyenneté commune.

2-L'idéation de la ville

UNE VILLE HUMAINE :

- Où tous peuvent vivre en harmonie et en sécurité ;
- Où les grands enjeux de société (pauvreté, itinérance, solitude, vieillissement de la population, exode des jeunes, l'accueil des immigrants) sont pris en charge ;
- Où les citoyens sont heureux, fiers et contribuent à l'édification de leur ville ;
- Où les parties de la ville (l'urbain, le rural, l'industriel, le forestier) se développent à leur plein potentiel dans un esprit de justice et d'unité des différentes zones ;
- Où les citoyens sont engagés dans un véritable système de participation ;
- Où les quartiers sont des entités de vie sociale épanouissante pour tous.

UNE VILLE QUI S'APPARTIENT :

- Où existe une fiscalité municipale permettant de répondre à ses responsabilités, s'inscrivant dans une perspective de gouvernance éclairée ;
- Où les dépenses reflètent les priorités des citoyens et où la rigueur, l'équité et la concordance entre la vision et les comptes publics balisent les décisions;
- Où la diversification des entreprises est encouragée;
- Où les initiatives locales sont encouragées, soutenues, de même pour l'achat local ;
- Où la créativité est stimulée et l'économie sociale est soutenue.

UNE VILLE VERTE :

- Où notre territoire boréal est considéré une valeur inestimable, où les composantes marquantes du milieu naturel et sa nordicité sont protégées et utilisées à accroître la qualité de vie;
- Où les zones urbaines sont en équilibre dynamique avec l'humain, le bâti et la nature.
- Où les zones agricoles et forestières sont protégées et exploitées de façon durable en harmonie avec les zones urbanisées;
- Où les transports en commun et la mobilité active sont promus, de même pour les services de proximité.

UNE VILLE DU SAVOIR :

- Où l'éducation est considérée comme une nécessité fondamentale et encouragée ;
- Où toutes les organisations du savoir participent à la vie collective et sont accessibles à l'ensemble de la société civile;
- Où l'expertise, l'innovation, la circulation des idées, la collaboration, le mentorat se pratiquent à grande échelle ;
- Où nos façons de faire s'adaptent, progressent et évoluent.

UNE VILLE DE CULTURE ET DE SANTÉ :

- Où les arts et les loisirs sont parties intégrantes de la vie du plus grand nombre;
- Où le développement urbain se fait en tenant compte des connaissances en matière d'urbanisme;
- Où l'architecture nouvelle est bien intégrée à ce qui existe ;
- Où l'histoire, le patrimoine, les témoins du passé, sont des valeurs préserver;
- Où le bâti et les œuvres significatives sont protégés et conservés;
- Où la toponymie est unifiée et les noms donnés aux rues, aux installations municipales (sport, culture, parc, place) rappellent des faits saillants, des symboles locaux, l'imagerie populaire.

3-Qu'est-ce que la ville de Saguenay?

UNE VILLE ISSUE DE DEUX GRANDES FUSIONS

La ville de Saguenay est le résultat de deux grandes opérations de fusion de villes, villages, municipalité et paroisses. La première vague en 1976 a constitué trois villes; La Baie issue de la fusion des villes de Bagotville, Port-Alfred, et des paroisses de Grande-Baie et Bagotville. (Le village de Grande-Baie a été fusionné à la Ville de Port-Alfred en 1953) Chicoutimi issue de la fusion des villes de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et de la paroisse de Chicoutimi (Une partie de la ville de Laterrière a été annexé à la ville de Chicoutimi en 1989 soit le territoire occupé par l'usine Laterrière) Jonquièr issue de la fusion des villes de Jonquièr, Arvida, Kénogami. La seconde phase en 2002 fusionne les villes de La Baie, Chicoutimi, Jonquièr, Laterrière, Shipshaw, la municipalité de Canton Kénogami et d'une partie de la municipalité de Canton Tremblay et forme ainsi la ville de Saguenay.

En résumé la ville de Saguenay est l'amalgame de 16 entités municipale de tailles variables et de caractéristiques diversifiées. De plus Saguenay est une Municipalité Régional de Comté (MRC) malgré qu'elle soit la seule municipalité de cette MRC.

LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE LA VILLE DE SAGUENAY

Dans un aussi grand territoire que celui de la ville de Saguenay et compte tenu de son histoire, différentes échelles s'y expriment, plus fondamentalement celle de la ville et celle des quartiers. Celle des districts ou arrondissements constituent un niveau intermédiaire permettant de desservir un marché intermédiaire par le biais de fonctions communautaires (ex aréna, écoles secondaires, cégep) ou commerciales. Cette échelle s'exprime actuellement à un niveau politique souvent en conflit avec la grande ville.

Quels sont les infrastructures et équipements qui font la ville et qui devraient être concentrés? Comment l'organisation des services devrait-elle privilégier leur synergie? Comment l'organisation de l'aménagement du territoire, des infrastructures et des fonctions urbaines permettrait-elles de définir le cadre de la ville. Comment la gouvernance et la gestion municipale pourraient-elles mieux contribuer à réaliser une ville moins empreinte de concurrence interne.

Le quartier se veut le lieu où se développe la qualité de vie citoyenne. C'est pourquoi il faut en établir les contours pour assurer qu'ils soient optimalement desservis au plan des clientèles résidentielles, des équipements communautaires et commerciaux et au plan de la mobilité durable.

4-La Santé de Saguenay

QUEL EST DONC LE BILAN DE SANTÉ DE SAGUENAY?

En premier lieu, on peut constater qu'il demeure des traces politiques et sociales attachées aux anciennes entités et jusqu'à maintenant cela représente toujours un frein à la création d'une véritable ville. Les réflexes politiques ramènent souvent les débats au niveau des anciennes entités au lieu de s'orienter vers la nouvelle ville, ainsi cela retarde l'épanouissement de cette nouvelle ville et même dans certain cas la fait régresser.

De plus, ces entités fusionnées couvrent un très grand territoire à l'intérieure duquel les agglomérations sont dispersées et distantes. Seules les anciennes villes de Chicoutimi et Jonquière ont leur périmètre urbain adjacent. Ainsi physiquement il est difficile de percevoir la ville de Saguenay dans son ensemble.

Évidemment cela exige des ressources importantes pour dispenser les services et surtout force à maintenir de nombreuses entités satellites de service.

Cette grande dispersion des activités urbaines et des centres de service fait en sorte qu'il est difficile de lire les potentiels de localisation favorable pour le développement. En fait Saguenay renferme un faible effet d'agglomération. Ainsi les entreprises, les commerces et les services s'implantent peu importe où, les valeurs de localisation sont faibles et équivalentes et de ce fait celles-ci retiennent les lieux d'implantation les moins dispendieux. Cela fait en sorte que la dispense des services municipaux est de plus en plus couteuse et difficile. Cette situation est aggravée par le manque de rigueur des élus dans l'administration des règlements territoriaux, on dit oui à tout.

De plus ce faible effet d'agglomération engendre la dispersion des activités et ainsi affaiblie les anciennes centralités qui peu à peu perdent leurs valeurs de localisation et par conséquence leurs valeurs foncières.

Aussi cette situation rend difficile l'opération d'un système de transport en commun efficace et économique et demande des déplacements automobiles de plus en plus nombreux et importants ce qui crée une pression accrue sur le réseau routier et les espaces requis de stationnement.

En second lieu, plusieurs autres facteurs locaux viennent ajoutés au changement dans la dynamique de l'évolution de la ville.

Mentionnons :

- Le faible niveau de développement et de création d'emplois;
- La stagnation de la population;
- Le vieillissement de la population;
- Le vieillissement des infrastructures et des équipements municipaux;
- La capacité fiscale de plus en plus limitée;
- Un territoire très étendu, une occupation du territoire dispersée et d'une très faible densité de population.
- Les intérêts locaux subordonnent les intérêts de la ville alors que cela devrait être le contraire
- Le commerce électronique menace la base commerciale de Saguenay et de ce fait les revenus fonciers de ce secteur;
- La délocalisation des emplois due au travail à distance;
- L'organisation territoriale de la ville ne permet pas d'envisager une réduction de la circulation automobile, par conséquent, de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre ainsi que de réduire la demande en infrastructure routière;
- Les structures de quartier qui ont historiquement constitué la ville autour des équipements religieux ne se sont pas reproduit dans les secteurs d'expansion de la ville d'où la perte de ce caractère de quartier en périphérie;
- Les nouvelles dynamiques des échanges commerciaux internationaux ne permettent pas de compter sur une certaine certitude face aux grandes entreprises afin de relancer le développement de Saguenay;
- La Ville tire la très grande majorité de ses revenus des taxes foncières, ses revenus sont donc tributaires du développement foncier. De plus la grande majorité des services dispensés sont de nature territorial.

Selon la perception que l'on peut se forger à travers les différentes interventions publiques des élus lors des dernières années, Saguenay apparaît être de santé fragile et sujette à des quintes de toux fréquemment. À chaque budget annuel apparaît le spectre des difficultés financières et de l'incapacité à rencontrer les obligations vis-à-vis la dispense des services.

Pour le moment Saguenay semble dans une situation au mieux stable. Cependant les facteurs identifiés précédemment portent à penser que cette stabilité est menacée à plus ou moins court terme.

C'est donc face à ces constats et aussi en gardant en tête les potentiels et les ressources dynamiques du milieu que le groupe a tenté d'émettre des idées qui pourraient permettre de faire face aux changements et d'en atténuer les effets négatifs et d'en tirer des effets positifs selon les intérêts de la Ville et de ses citoyens.

5-La vision du groupe

D'abord, notre groupe estime qu'il ne faut pas croire que pour faire face aux changements qui s'opèrent actuellement il suffit d'un coup de barre. Il faudra beaucoup d'efforts étalés sur plusieurs années, voire. Ce qui signifie qu'il faut s'inscrire dans une vision et une planification à moyen et long terme, avec à la clé des interventions récurrentes inscrites dans une

programmation logique et rationnelle. Il faut transcender les échéances électorales, d'où la nécessité d'en faire un débat public large et l'objet d'un consensus tout aussi large partagé par la population. L'objectif est d'offrir un appui afin de faire avancer la consolidation de la ville de Saguenay dans son entité de ville.

Essentiellement, Faire la Ville croit que l'avenir réside dans la consolidation de ce que la ville possède et sur une approche de développement tournée vers la réalisation de la nouvelle ville par la communauté locale avec l'appui des institutions d'enseignement.

Bref, le leitmotiv du groupe est : **IL FAUT FAIRE LA VILLE AVEC CE QUE NOUS AVONS.**

6-Comment répondre à ces enjeux.

S'ENTENDRE SUR UNE VISION DE LA VILLE.

Pour faire la ville, il importe d'en avoir une vision claire. FLV privilégie que le conseil de ville assume un leadership faisant valoir une rupture avec les anciens territoires qui l'ont formé (arrondissements) et recentrer son développement dans l'axe de sa communauté globale.

S'ENTENDRE SUR UN CENTRE-VILLE.

- Définir la centralité de Saguenay et y localiser tous les services municipaux qui s'adressent à l'ensemble de la ville afin de créer une agglomération;

FLV propose que le centre-ville de Saguenay recoupe le territoire du centre-ville traditionnel dans l'arrondissement de Chicoutimi, incluant le parc du vieux port, l'ex zone ferroviaire, de même que la zone institutionnelle comprenant le centre hospitalier, l'université et le Cégep. Une fois reconnu, Saguenay devrait se doter d'une planification fine et assurer les investissements requis, en impliquant les autres paliers de gouvernement et le secteur privé. Il s'agirait ici de tisser un fort pôle de développement et de concentrer les ressources de la ville pour en assurer le déploiement dans un relativement court terme. Se doter d'un centre-ville relève d'une décision visionnaire exprimée par un Conseil uni, animé du désir de faire progresser la qualité du milieu de vie de ses citoyens.

AMÉLIORER LA DIPLOMATIE MUNICIPALE;

Les relations gouvernementales devraient être réservées à l'exécutif du Conseil et la mairie, à la recherche d'opportunités et en évitant les confrontations stériles. Avoir une ministre des Affaires municipales qui soit la députée du comté de Chicoutimi et ministre régionale est certes un atout apte à permettre à Saguenay de saisir des opportunités et de réaliser la ville. La diplomatie municipale et ses communications mériteraient certes d'être révisées. On peut suggérer qu'une voie de communication plus soutenue déployée avec le cabinet de la députée, mais aussi avec d'autres instances dont le gouvernement fédéral, la grande industrie régionale et les citoyens créerait un climat de confiance mutuelle.

Les programmes gouvernementaux donnent souvent lieu à des opportunités diverses. Les instances municipales doivent s'y préparer et souvent y investir. Dans ce contexte, la mise en place d'un fonds d'opportunité suffisant permettrait de s'y préparer.

REDÉFINIR L'APPROCHE EN MATIÈRE RÉSIDENTIELLE.

Les problèmes liés à l'habitation, la pénurie de logements sont aussi présents à Saguenay qu'au Québec en général et devraient mobiliser l'action municipale. Ces dernières années la ville de Saguenay a généralement supporté l'action des promoteurs. Elle devrait toutefois assumer son leadership par une politique résidentielle attentive à la satisfaction des besoins divers (mixité) et à la qualité de vie des ensembles résidentiels. Son office de l'habitation, sa capacité à identifier et formaliser des réserves foncières, son appui à des formes de développement alternatives sont notamment des leviers à sa disposition. Cette politique résidentielle doit résolument reposer sur le quartier, l'échelle qui permet de situer les paramètres qui font la qualité de vie des citoyens (services communautaires et commerciaux, mobilité...). La ville devrait être un acteur davantage impliqué.

L'INTÉGRATION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT.

À l'échelle métropolitaine, la planification du réseau de transport automobile, en commun, actif (vélo et marche) devrait permettre les arbitrages requis et une intégration à l'ensemble de la ville. Une révision du transport ferroviaire pourrait être requise advenant de grands développements dans le nord du Québec en lien avec l'accès au port de Grande-Anse. Le plan d'urbanisme devrait en inclure le fin détail. LA STS a bien soumis une planification récente, mais son expression sur le territoire devrait être incluse au plan d'urbanisme, puisque structurante.

LA HIÉRARCHISATION DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES.

La répartition des équipements associés à chacune des échelles de la ville doit faire l'objet d'une classification (équipements à l'échelle métropolitaine, de l'arrondissement, des quartiers) dans le but d'en assurer une répartition optimale sur le territoire, tenant compte de leur échelle. Quels sont les équipements urbains de classe métropolitaine (ensemble de la ville), propres aux arrondissements et quels sont ceux qui définissent le quartier? Pour faire la ville il faudrait que ces échelles soient respectées. On comprend que les grands équipements desservant la ville devraient être concentrés et accessibles.

À l'échelle des arrondissements, chacun devrait inclure des équipements associés à la gestion territoriale, aux loisirs et à la culture, de même que des centres d'activité accessibles.

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PLANIFICATION.

Gestion du territoire

FLV propose que le plan d'urbanisme constitue la pierre d'assise de l'ensemble de la gestion du territoire municipale. Il s'agit de l'instrument par lequel la ville assure la planification à long terme de son territoire, tel que défini par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Sa conception même devrait être établie en conséquence. Sous une telle orientation, la vision à long terme de la ville est privilégiée en réduisant l'impact des cycles électoraux.

Ce plan d'urbanisme devrait être jumelé à un tableau de bord, comme le veut dorénavant la Loi, qui établirait le programme d'actions requis pour sa réalisation, ses paramètres financiers et temporels, l'implication de tiers et sa coordination. Le plan d'urbanisme représente le programme d'aménagement du territoire adopté par le Conseil. Un tel tableau de bord permettrait de conférer à la gestion de Saguenay une signature davantage citoyenne, transparente, puisqu'il lui permettrait une reddition de compte qui pourrait être annuelle, mais qui se situerait résolument dans le long terme.

Plus en détail il faut :

- Définir des quartiers et les structurer autour du développement d'un centre de service de proximité et d'un milieu de vie de qualité;

- Fixer des densités à atteindre dans ces quartiers en fonction des besoins de population pour faire vivre les services de proximités;
- Relier le plan triennal d'investissement au plan d'urbanisme;
- Communiquer publiquement l'avancement des actions du plan d'urbanisme en relation avec le plan d'investissement annuellement au même titre que le budget et le bilan financier;
- Ajuster annuellement le plan d'urbanisme en fonction de l'évolution du développement et du bilan annuel.

Organisation politique

- Éliminer les conseils d'arrondissement et l'appellation arrondissement. (Maintenir des entités administratives pour la dispense des services);
- Reconfigurer les districts électoraux en fonction de la délimitation des quartiers définis au plan d'urbanisme.
- Mieux coordonner les organisations paramunicipales

FLV propose l'abolition des Conseils d'arrondissement pour réaliser le projet urbain de Saguenay plutôt que celui des anciennes villes qui l'ont formé, en éliminant leur concurrence et les tiraillements au profit du bien commun.

Les conseillers municipaux représentent chacun des quartiers. Ils sont les représentants des citoyens au Conseil de ville. À ce titre, ils ont à voir avec la gestion des quartiers et par le Conseil de ville à celle de l'ensemble de la ville.

Les organisations paramunicipales (ex Promotion Saguenay, STS) exercent un rôle de soutien dans l'ensemble de la ville. Elles servent de leviers à une expression sectorielle ou ponctuelle de la gestion municipale. Une coordination de chacune avec la ville de Saguenay dans le cadre de leurs missions réciproques dans le cadre du plan d'urbanisme s'impose. À titre d'exemple, signalons seulement le développement des parcs industriels et le développement du centre-ville et des centres d'activités avec Promotion Saguenay, le développement du réseau de transport en commun avec la STS. Par ailleurs, l'Office municipal d'Habitation devrait être mise à contribution dans le cadre du programme résidentiel proposé.

Gestion administrative

- Lancer une évaluation des services dispensés visant à une rationalisation et une consolidation de ceux-ci;
- Mettre à jour les inventaires quantitatifs et qualitatifs des aménagements, équipements bâtiments et infrastructures et élaborer des programmes de mise à niveau de ceux-ci afin de fixer des budgets et des échéanciers pour atteindre l'équilibre et le maintenir;
- Faire des scénarios d'évolution des finances selon les perspectives de développement et les besoins budgétaires pour maintenir le niveau de service retenu après évaluation.

Il existe des documents municipaux traitant de plusieurs de ces aspects tel l'inventaire et la caractérisation des infrastructures, le schéma d'aménagement, le plan d'urbanisme, la vision stratégique, des programmes particuliers d'urbanisme. Cependant, à la lecture de ces documents, on constate qu'il manque un fil conducteur, une motivation, un objectif clair soit celui de faire la ville. Faire une ville c'est un défi de plusieurs années, déjà 20 ans se sont écoulées sans grand résultat. Il faudra du vouloir, de l'énergie, du temps, pour arriver à faire la ville que nous souhaitons, cependant si on ne s'attaque pas maintenant cela n'arrivera jamais.

7-La stratégie de mise en œuvre.

FLV constate que le défi est de taille et nécessite des interventions à tous les niveaux de l'organisation municipale. Il est nécessaire de faire une pause, d'évaluer la situation et de redémarrer sur de nouvelles bases qui devront tenir compte des enjeux locaux, nationaux et mondiaux.

FLV croit qu'il faut faire en sorte de dépasser les échéances électorales et regarder plus loin. Pour ce faire il est nécessaire d'amorcer le chantier des tâches décrites précédemment avec la population afin de susciter un débat éclairé et obtenir l'adhésion de la population. Il s'agit donc de lancer une vaste opération, dans un premier temps, d'information et dans un deuxième temps de consultation. Ceci afin d'orchestrer un débat de fond sur la Ville de Saguenay et son avenir.

Ainsi il faut :

- Informer la population sur la situation;
 - Financière;
 - Territoriale;
 - Sociale;
 - De l'état des infrastructures, équipements et aménagements de la ville;
 - Du niveau des services dispensés;
 - Les perspectives de développement.
- Communiquer une vision et les programmes et projets s'y rattachant;
- Communiquer les effets à court moyen et long terme des programmes envisagés;
- Finalement tenir des consultations sous la forme d'audience publique basée sur la méthode du BAPE, c'est-à-dire demander des représentations écrites de la part des intervenants qui seront rendues publiques et discutées lors des audiences publiques.

Suite à ce grand débat la ville doit revoir l'ensemble de ses instruments de planification :

- Vision stratégique;
- Schéma d'aménagement;
- Plan d'urbanisme;
- Plans particuliers;
- Stratégie de développement;
- Stratégie financière;

8-Les perspectives.

Il faut cesser de croire que les changements qui s'opèrent au niveau planétaire ne nous toucheront pas, ils sont déjà tangibles, il est temps de prévoir et gérer en conséquence. Il faut utiliser la connaissance de notre milieu, la compétence de nos ressources afin de fixer et réaliser une vision unifiée et porteuse de l'avenir.

À partir de cette réflexion, il sera possible de réaliser une planification intégrée et cohérente de la gestion financière, territoriale et des services de la ville auquel la population sera partie prenante. Essentiellement nous y retrouverons :

- Une vision partagée de la ville
- Une délimitation du centre-ville de Saguenay et l'identification des interventions requises et qui concernent toute la ville.

- Les inventaires et les bilans des services publics détaillés jusqu'au niveau du quartier afin d'obtenir des bilans par quartier et des bilans pour la ville;
- Une stratégie de gestion financière en fonction des revenus et dépenses prévisible pour les 10 prochaines années;
- Une politique de densification de la ville;
- Une politique environnementale durable;
- Une politique d'intégration des transports.
- La délimitation des quartiers, des centres de services locaux, du centre-ville et la détermination des niveaux de service pour chaque entité. Une planification du développement et de l'amélioration des services publics et privés pour chaque quartier. Cette planification doit inclure des objectifs de densification, des réseaux piétons orientés vers les services de quartier et les arrêts d'autobus, la réfection des réseaux en ayant pour objectif d'intégrer tous les types de déplacement et l'amélioration de la qualité du milieu, plantation d'arbre, verdissement, etc.
- Un tableau de bord qui permettra d'évaluer les performances de l'ensemble des composantes de la gestion municipale qu'il s'agisse des infrastructures, de l'aménagement, des équipements y compris pour les questions reliées à l'exploitation et l'entretien des infrastructures et équipements. Le paramétrage de chacune des interventions notamment les coûts impliqués et le cadre temporel permet d'assurer la mesure des résultats et une communication transparente au Conseil et aux citoyens. Un tel tableau de bord constitue un instrument de gestion apte à soutenir la réalisation de la ville, le déploiement de quartiers desservant optimalement leurs citoyens.
- Les règlements d'urbanisme tenant compte de la primauté du plan d'urbanisme. Ils devraient être revus, être plus flexibles et laisser davantage place à l'accompagnement des projets. Ils pourraient ainsi comporter des sections normatives coutumières portant sur la gestion des voisinages et sur les normes puisées aux Lois et Règlements en vigueur. Ces normes sont bien établies. À un autre niveau les règlements pourraient se situer dans l'accompagnement des projets sur le territoire, en recherchant davantage de flexibilité et d'accompagnement.

9- Conclusion

Le Conseil de ville est le PROMOTEUR du développement de la qualité de vie de ses citoyens. Il est responsable de l'élaboration d'une vision globale de la CITÉ. Il est le maître d'œuvre de la concrétisation de cette dernière. Il a l'obligation de travailler en étroite collaboration avec ses citoyens, sa fonction publique et des professionnels (lorsque nécessaire).

FLV constate l'ampleur de la tâche et réalise que seule une ÉQUIPE de conseillers unies, conscients du défi, visionnaires et dévoués à la cause citoyenne peut mettre Saguenay sur la voie du progrès. Il n'est pas question de parler ici de rayonnement, il s'agit d'abord de construire les fondations de la Ville à Faire et ensuite bâtir progressivement le milieu qui nous convient.